



## L'insertion internationale de la Belgique après 1945

*Le Berlaimont, siège des communautés européennes, à Bruxelles.  
Construit de 1957 à 1959 par les frères Polack.*

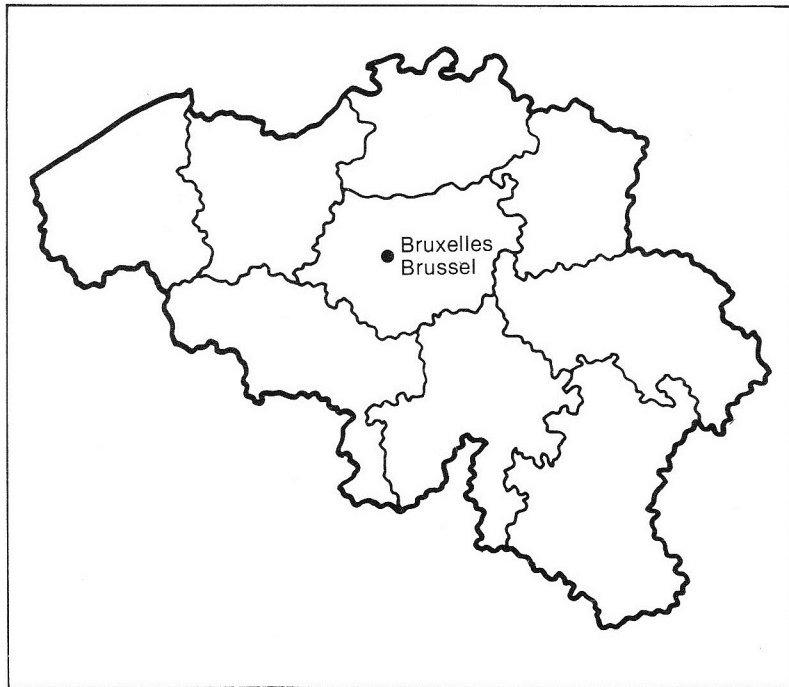
© C.R.C.H. Louvain.

## De internationale rol van België, na 1945

120

*Het Berlaimontgebouw, zetel van de Europese Gemeenschap te Brussel.  
Gebouwd van 1957 tot 1959 door de gebroeders Polack.*

© C.R.C.H. Louvain.



Cette illustration vous est offerte par les firmes dont les produits portent le timbre **Artis-Historia**.  
Reproduction et vente interdites.

S.V. **Artis-Historia**, S.C.  
Rue Général Gratry, 19  
1040 Bruxelles

offset lichtert

Deze illustratie wordt u aangeboden door de firma's wier produkten het **Artis-Historia** zegel dragen.  
Nadruk en verkoop verboden.

S.V. **Artis-Historia**, S.C.  
Generaal Gratrystraat, 19  
1040 Brussel



## L'insertion internationale de la Belgique après 1945

120

### L'O.N.U. et l'Europe

Après la seconde guerre mondiale, la Belgique participe activement à la création de l'Europe: Bruxelles abrite, dès 1959, le siège des Communautés Européennes.

Elle a un rôle secondaire dans l'Organisation des Nations Unies.



Le **Berlaymont**, construit par le bureau des frères Polack, de 1957 à 1959, est bâti en forme de croix, sur un espace d'un hectare, à l'emplacement d'une école privée tenue par des religieuses.

Les parois en verre sont courbes et maintenues par une armature de béton et d'acier.

L'édification de ce bâtiment nécessita le recours à trois nouvelles techniques de construction: pour les fondations; pour le coffrage; pour la construction des parois.

Ce bâtiment est, depuis 1959, le siège des Communautés Européennes.

La Seconde Guerre, plus mondiale qu'aucune autre, devait déboucher sur un nouvel ordre international.

Dès 1945, la Belgique comprend que sa politique extérieure doit être orientée vers une plus grande coopération internationale.

Elle avait signé la « Déclaration des Nations Unies » en 1942. Mais ce n'est qu'à la fin de la guerre qu'elle participe activement à l'O.N.U. Comme petit pays, elle n'y joue qu'un rôle secondaire. Elle développe surtout son activité dans les institutions périphériques telles que l'Unesco.

A partir de 1944, l'idée de l'Europe se développe en Belgique. En 1944, un accord douanier est signé entre la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg; il entre en application en 1948 (**Benelux**).

La coopération entre les différents pays européens se développe dans le sens d'une communauté économique européenne; elle aboutit, en 1957, à la signature du **Traité de Rome**.

Au niveau de la défense, le Benelux, la France et la Grande-Bretagne signent le **Pacte de Bruxelles** en 1948. Puis celui de l'**Organisation du traité atlantique nord** (l'Otan) qui implique aussi les Etats-Unis.

Bruxelles abrite le siège des Communautés Européennes depuis 1959, et celui de l'Otan depuis 1967.

S. *Péters*

## L'insertion internationale de la Belgique après 1945

120

### Paul-Henri Spaak (1899-1972)

Spaak a joué un rôle important en politique internationale. Il fut président des Nations Unies en 1947. Il a collaboré à la création de l'Europe et du Marché Commun. Il a assuré le Secrétariat Général de l'O.T.A.N.



### Paul-Henri Spaak à l'O.N.U.

*Elu président à la séance inaugurale du jeudi 10, P.-H. Spaak, ministre des Affaires étrangères de Belgique et chef de la délégation belge, monte à la tribune à la séance du vendredi 11 janvier et prononce un discours d'ouverture en hommage au président Roosevelt. Il y conclut: « Pendant des années, des millions d'êtres ont souffert et ont été sacrifiés. Nous demandons maintenant leur récompense: la paix ».*

*Huit mois après la capitulation de l'Allemagne, un pas important est fait dans la voie de l'organisation: 51 gouvernements, représentés par leurs délégations, inaugurent à Londres la première session de l'O.N.U., l'institution qui doit faire régner la paix dans le monde. En hommage à l'attitude loyale de la Belgique en matière de droit international, M. Spaak, chef de la délégation belge, a été élu président.*

(Extrait du **Patriote illustré**, numéro du 20 janvier 1946).

Paul-Henri Spaak, bourgeois de naissance et de culture, s'inscrit au Parti Ouvrier Belge à partir de 1921 et devient militant socialiste.

Il évolue avec l'ensemble des socialistes modérés, vers la défense de la démocratie parlementaire, par opposition au communisme stalinien. Spaak était excellent orateur.

Ce qui le désignait tout naturellement à des fonctions présidentielles dans les grandes assemblées. Certains de ses discours sont des pièces d'anthologie rhétorique.

A la fin de sa vie, il se fit le défenseur d'une politique régionaliste, tout en insistant sur la nécessité d'une étroite collaboration entre les deux communautés linguistiques.

La personnalité de Paul-Henri Spaak domine la politique extérieure de la Belgique.

Comme Paul Hymans l'avait été pour la Société des Nations, il est élu président à la séance inaugurale de l'O.N.U.

Pour ce socialiste, épris de justice sociale et de liberté, la création de l'Europe est un vieux rêve qu'il tentera de réaliser. Il présidera la Commission qui préparera le Traité de Rome.

Il sera aussi Secrétaire Général de l'OTAN: il y usera de son talent de conciliateur pour renforcer la cohésion de la communauté atlantique.

S. Péters

### A lire:

J. Willequet,  
**Paul-Henri Spaak. Un homme, des combats,**  
Bruxelles, 1975.